



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n°48 du 17 décembre 2020

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde

NOR : MENE2030435N

note de service du 23-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales marocaines.

Références : arrêté du 19-05-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique pour les sections marocaines. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Grandes étapes de la formation du monde moderne

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

Introduction : la périodisation (3 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue.

De même, on illustre qu'une date-clé a une signification relative selon l'espace considéré : on insiste sur le fait que, vues de France ou du Maroc, les périodisations et les dates ruptures et les événements peuvent apparaître différents. Il convient donc de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc.). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique mettant en regard la France et le Maroc peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (15-17 heures)

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.</p> <p>On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; - montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; - montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périclès et la démocratie athénienne. ■ Lixus, une cité de Maurétanie Tingitane. ■ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands ensembles de civilisation ; - les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; - l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; - la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique ; - les empires almoravide (XIe-XIIe siècles) et almohade (XIIe-XIIIe siècles) : échanges et tensions en Méditerranée occidentale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. ■ Venise, grande puissance maritime et commerciale.

Thème 2 : XVe-XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (15-17 heures)

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du Nouveau Monde

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, etc.) ; - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; - les progrès de la connaissance du monde ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe. ■ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. ■ Agadir-Santa Cruz de Cap de Gué, un port du Maroc atlantique dans le cycle du sucre (XVIe siècle).

Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

--	--

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le Moyen Âge et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; - un nouveau rapport aux textes de la tradition ; - une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; - les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1508 - Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine. ■ Érasme, prince des humanistes. ■ 1517 - Luther ouvre le temps des réformes.

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Maroc (15-17 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; - l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; - le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; - le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; - la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ■ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ■ Versailles, le roi-soleil et la société de cour. ■ L'Édit de Nantes et sa révocation.

Chapitre 2. L'affirmation du pouvoir du Sultan sous la dynastie alaouite (XVIIe-XVIIIe siècle)

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre montre comment sous les règnes de Moulay Ismaël (1672-1727) et Sidi Mohammed Ben Abdallah (1757-1790), le sultan s'affirme comme la clé de voûte du système politique marocain.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle d'arbitre, de chef religieux et militaire du souverain (défenseur de <i>Dar el Islam</i>) ; - Le contrôle d'un vaste territoire et l'établissement de relations avec des puissances étrangères ; - Le contrôle de l'activité économique ; - les instruments du pouvoir du souverain (armée et administration réformées, sultan, makhzen, zaouias et tribus) ; - les limites rencontrées par le monarque dans l'affirmation de son autorité (fiscalité, opposition des oulémas et absence de règle de transmission du pouvoir).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meknès, une capitale alaouite. ■ Les Abid al-Boukhari, une armée au service du sultan.

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles (12-14 heures)

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; - sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; - le rôle des physiocrates en France ; - l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la révolution industrielle ; - le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle. ■ 1712 - Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines. ■ Émilie du Châtelet, femme de science.
Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; - une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ; - le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; - le maintien de l'influence de la noblesse ; - les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux, etc.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ■ Riches et pauvres à Paris. ■ Un salon au XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). ■ Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite.

Géographie

Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L'environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s'ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à la fois à travers l'étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques, technologiques et à travers l'étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés face aux risques. - Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
--	--

Étude de cas obligatoire
L'eau au Maroc : une ressource à gérer face aux effets du changement global.

<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p>	<p>Commentaire</p> <p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>
--	---

Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. - Développement et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
---	---

Études de cas possibles

- Développement et inégalités au Brésil.
- Les modalités du développement en Inde.
- Développement et inégalités en Russie.
- Les enjeux du vieillissement au Japon.

<p>Question spécifique sur le Maroc</p> <p>Développement et inégalités au Maroc</p>	<p>Commentaire</p> <p>Le Maroc est marqué par les transitions démographique et urbaine et un progrès des indicateurs socio-économiques. Cependant, une étude multiscalair fait ressortir les inégalités de développement entre et à l'intérieur des espaces qui composent le Maroc (urbain/rural, littoral/intérieur, enclavé/intégré) en dépit des politiques d'aménagement.</p>
--	--

Thème 3 : Des mobilités généralisées (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales. - Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter, etc.).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mer Méditerranée : un bassin migratoire. - Dubaï : un pôle touristique et migratoire. - Les mobilités d'études et de travail intra-européennes. - Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

Thème 4 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation (9-11 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des milieux à valoriser et à ménager. - Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. - Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. 	<p>Commentaire</p> <p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l'année de seconde. L'Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.</p> <p>Les transitions, qu'elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées.</p> <p>Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris...), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>
--	--

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
 Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
 Didier Lacroix